

# **Revue Sciences de la société**

**Article paru dans le n° 68 de mai 2006**

**Dossier : Pratiques sociales du document**

**Coordonné par Caroline Courbières et Gérard Régimbeau**

Information et document numérique :  
Entre métaphore et matérialité

Dominique Cotte  
Maître de conférences  
LALICC – URM CNRS – 8125

Marie Després-Lonnet  
Maître de conférences  
CERSATES – URM CNRS – 8529

# Information et document numérique :

## Entre métaphore et matérialité

### Introduction

Après une décennie vouée à la proclamation de notre entrée inéluctable dans la « société de l'information », la thématique du document, grâce à sa nouvelle qualité « numérique », est en train de prendre peu à peu le devant de la scène et d'investir de nombreux champs, au-delà des cercles professionnels habituellement appelés à le traiter et à le gérer. Les questions posées dans le cadre du projet interdisciplinaire RTP-Doc (Pedauque, 2004) en sont l'une des manifestations les plus significatives. Mais cet engouement dépasse largement la communauté scientifique, à tel point qu'après avoir *surfé* sur la vague informationnelle pendant des années, nous voilà maintenant invités, tant dans l'entreprise que dans la sphère publique, à publier, poster, valider des documents, dans des intranets, des portails, ou à travers des blogues.

Pourquoi un tel regain d'intérêt pour un objet, somme toute, banal et déjà maintes fois disséqué ?<sup>1</sup>. Pourquoi aussi a-t-il fallu pour renouveler les études qui lui sont consacrées, lui accoler le qualificatif de numérique ? Les raisons sont sans doute nombreuses et d'inégale importance. Cet article est l'occasion pour nous d'en proposer quelques unes et de réfléchir dans le même temps à ce que serait ce nouveau document *numérique* par opposition ou complémentarité avec le document traditionnel.

### 1 Le malentendu

Derrière la promotion de la notion « d'information » qui marque les années 1980 et 1990, et de tous ses succédanés (« autoroutes de l'information », « société de l'information », « technologies de l'information »...) se cache l'idée que notre société serait caractérisée par sa capacité à faire circuler de nouveaux éléments « immatériels », ou plus simplement réduits à quelques impulsions électriques ; sortes de « particules de savoirs », qui, grâce au potentiel technique du *réseau*, seraient dotées d'une capacité de dissémination spatiale et temporelle mondiale quasi instantanée. C'est l'époque où, de Bill Gates à Joël de Rosnay, fleurissent les slogans simplistes du type « l'information au bout des doigts », ou « le monde accessible par un simple clic ».

La construction de cette représentation utopique de l'information comme un fluide (De Kerkove, 2000) qui irriguerait le monde à travers des réseaux à *haut-débit*, trouve en premier lieu sa source dans les vertus imaginaires prêtées au dit *réseau* et qui par extension, caractériseraient la société moderne depuis les débuts de l'industrie. Cette *rétiologie*, qu'analyse Pierre Musso (Musso, 2003) et qui combine la vision d'une « *technologie de l'esprit et une utopie technologique des réseaux* », met en scène la possibilité d'une interconnexion idéale des individus, qui permettrait un partage universel de la connaissance. La thématique récurrente du réseau, qui caractérise aussi bien les modes de travail des *communautés de pratiques* (le travail en réseau) que l'infrastructure technique sur laquelle ils reposent en partie, contribue au renforcement de cette représentation. La mise en évidence de pratiques d'échanges informels au sein d'un groupe, échanges qui ne seraient véhiculés par aucun autre support que le *réseau social* que le groupe aurait constitué, incarne bien la tentation de faire coïncider les caractéristiques techniques du réseau et les pratiques sociales (Flichy, 2001).

Le terme information lui-même est une notion difficile à cerner et à qualifier. L'ambiguïté sémantique que génère son usage dans différentes communautés a été analysée, notamment par Yves Jeanneret (Jeanneret, 2000), lorsqu'il évoque l'opposition entre le sens mathématique et le sens social du terme. Identifiée à un élément calculable, réductible à un quantum d'énergie circulant dans des réseaux,

---

<sup>1</sup> Rappelons que le document a fait l'objet d'études dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, notamment de la part de Paul Otlet (cf. FAYET-SCRIBE )

l'information ne paraît rencontrer d'autre obstacle que ceux, techniques, de son encodage, de sa compression, et de son acheminement. Toutes questions cruciales au demeurant et il ne s'agit pas de reprocher aux ingénieurs en télécommunications de chercher – et de trouver – des solutions à ces problèmes. La difficulté commence lorsque l'on étend, sans précaution, cette acception du terme information à l'ensemble de ses déclinaisons, y compris à l'information au sens social, ou si l'on veut, communicationnel du terme. Il a été depuis longtemps montré que le schéma de la communication de Shannon ne pouvait pas être repris tel quel pour exprimer les contraintes de la communication humaine, comme le faisait par exemple Jakobson. Il est parfaitement légitime sur un plan méthodologique et épistémologique que la vision liée à l'ingénierie des télécommunications évacue la question du sens, mais il faut bien que cette dimension du sens réapparaisse à un autre niveau, celui de l'interprétation.

La métaphore de la fluidité, cesse alors de fonctionner, car il ne s'agit plus d'augmenter les débits, d'accélérer la vitesse de transmission ou d'élargir les canaux, mais bien d'en revenir à la question qui fonde notre discipline des SIC : qu'est-ce qui « fait information » quelque part, pour quelqu'un ?

Dans une perspective communicationnelle, la question du support de cette information et de la matérialité de ces formes devient centrale. Il est nécessaire d'en revenir au texte, à l'image, au son... et plus encore *aux* textes, *aux* images, *aux* sons... pour en saisir toute la variété et la complexité. Or, cet ancrage dans une matérialité des formes, ce besoin de dépasser les contradictions qui apparaissent entre une idée de l'information et la concrétude des appareils qui permettent de s'en saisir et de la traiter, devait forcément trouver une expression théorique. C'est là que le concept d'information achoppe de par sa deuxième ambiguïté, pratique. Il peut en effet être considéré à la fois sous l'angle du « contenu », abstrait, désincarné, et sous l'angle de la forme, ce qui correspond d'ailleurs à son étymologie (mise en forme). Plus donc qu'une opposition frontale, et stérile, entre deux visions qui prétendraient chacune détenir la vérité de la définition de l'information, il conviendrait de penser, en termes de niveaux, de couches, ou comme nous l'avons proposé ailleurs, de *strates* (Cotte, 2004) et de prendre en compte les interactions entre ces différents niveaux.

Le passage du langage de balises HTML à l'encodage XML participe de ce mouvement de nécessaire réappropriation des dimensions matérielles et sémiotiques<sup>2</sup> de la communication. Alors qu'il n'était possible de définir la structure d'un document qu'à partir de marqueurs génériques, tels que les balises <H1> à <H6> qui définissent des *niveaux hiérarchiques simples* de titres ; et que le choix des modalités d'affichages de ces différents éléments étaient laissé aux *navigateurs* ; XML propose que soient pris en charge, au moment de la conception, à la fois la caractérisation fine des différents éléments composant le texte et la définition précise de ses formats d'affichage. Ce qui précisément en fait un *document*.

## 2 Le retour par le *numérique*

C'est donc pour une part, en vertu de la redécouverte de son caractère technique, informatique, que le document acquiert aujourd'hui une visibilité, compte tenu de la prégnance de la technique et de la technologie dans notre société. Ainsi il devient un objet de discours pour des communautés qui s'intéressaient plus, jusqu'à présent, aux données, aux systèmes, aux réseaux. Mais on peut aussi considérer, et ceci nous paraît, au fond, plus important, que le document suscite ce regain d'intérêt parce qu'on s'aperçoit, *in fine*, qu'il est quelque chose de redoutablement complexe.

En effet, si, sans même parler d'informatique, la société moderne nous fait baigner dans un flux documentaire permanent (courrier reçu dans sa boîte aux lettres, journal acheté au kiosque, affiches publicitaires aperçues dans la rue, documents professionnels, livres, magazines, films, disques, etc.), nous n'abordons jamais ces objets autrement que comme produits finis, à moins d'être nous-mêmes du côté des producteurs : journalistes, publicitaires, imprimeurs, éditeurs... De ce fait, nous n'avons jamais besoin de nous poser la question de savoir comment ils ont été fabriqués, au moyen de quels systèmes, à partir de quelle organisation. Autrement dit, la complexité qui régit la mise en œuvre de

---

<sup>2</sup> Au sens où Harris (Harris, 1993) parle de « sémiotique intégrationnelle ».

ces documents est d'autant moins visible qu'elle a rempli son objectif et que le document produit est « réussi », c'est-à-dire lisible, compréhensible, agréable à manipuler, utile pour le travail.

La différence avec le document numérique est que celui-ci ne nous arrive pas « nu », directement prêt à la manipulation, mais n'est accessible qu'à travers un appareillage technique, et notamment un écran pour la lecture qu'il s'agisse d'un écran d'ordinateur de bureau, de portable, d'assistant personnel, de téléphone mobile. La manipulation de ces artefacts techniques implique un certain savoir-faire, au moins à deux niveaux : savoir manipuler l'outil lui-même, et savoir utiliser les interfaces logicielles qu'il met en œuvre. L'utilisateur se retrouve ainsi souvent dans des configurations assez proches de celles que le concepteur du document a utilisé pour le mettre en œuvre. Pour lire un document écrit dans word ou un tableau excel, il me faut ouvrir word ou excel sur ma machine.

Après tout, est-il si juste de dire que notre société se caractériserait avant tout par l'information, plus que par la technologie, qui sert à véhiculer énormément de choses dont de l'information ?

D'autre part, la notion de société de l'information est souvent avancée dans des discours qui relèvent de l'injonction. On ne relève pas tant un état actuel de la société, qu'un état idéal vers lequel il faut arriver : pour la compétitivité, pour le niveau de concurrence international, IL FAUT aller vers la société de l'information. En revanche, l'inflation documentaire elle, est bien là, il ne s'agit ni d'un horizon à atteindre ni d'un fantasme, mais bien d'une réalité.

Mais ce qui est intéressant dans l'apposition des deux notions, c'est de se rappeler que la réflexion sur le document a été, pendant des années, occultée par le poids (démessuré ?) accordé à cette notion d'information. Il a paru en effet plus noble, dans certaines communautés professionnelles de dire que l'on gère de l'information plutôt que de dire que l'on s'occupe de la circulation et de la conservation de documents. Or, le problème est qu'il est très difficile de définir ce qu'est l'information (si l'on pense à l'information du journaliste, de l'informaticien, du biologiste, du juriste, du documentaliste), alors qu'on pourra s'accorder de manière plus objective sur la définition d'un document, encore que l'évolution technologique vienne justement brouiller les frontières. Cela tient au fait que l'information n'est pas tant un objet, tangible, que l'on peut cerner facilement, qu'un rapport social. Il y a information lorsqu'il y a rencontre entre un besoin et un dispositif de communication ; en dehors de cette expression du besoin, l'existence d'éléments informationnels n'en fait pas forcément pour moi une information. Tandis que le document, qu'il soit d'ailleurs porteur ou non d'informations, nous apparaît plus facilement comme une chose, que l'on peut manipuler, analyser, transmettre...

Cependant, en disant cela, nous n'oublions pas la dimension de complexité qui a été évoquée plus haut. En effet, le passage de l'information au document ramène en pleine lumière tous les processus de construction, transformation, adaptation, qui dans la chaîne de fabrication traditionnelle ont lieu avant la soumission au lecteur (que l'on soit dans une logique grand public ou de document professionnel), et qui désormais accompagnent le document tout au long de son cycle de vie. Il s'agit donc bien d'une chose, mais d'une chose en permanente mutation, transformation, redéfinition, et qui devient donc difficile à saisir. De ce point de vue, il n'est pas sûr que l'expression « document numérique » soit si heureuse. D'abord elle est une mauvaise traduction de l'anglais « digital » et ne signifie pas autre chose que le fait qu'un document aujourd'hui, est rédigé, produit, consulté et transmis au moyen de logiciels informatiques. Elle insiste sur une dimension purement technique qui n'est qu'une facette de la fabrication et de la gestion du document, mais qui ne dit rien sur les usages particuliers ni la nature spécifique de chaque type de document. Il existe aujourd'hui une base technique commune à la fabrication de nombreux types de documents qui n'ont que peu de rapports entre eux dans leur maniabilité ou leurs usages. Un film, un rapport d'études, un livre, un magazine, ou le texte de cette communication peuvent être considérés, du point de vue de la technique qui sert à les produire, comme des documents numériques, mais ils restent très différents du point de vue de leur usage. L'idée, avancée depuis quelques années du « tout numérique » porte ainsi en elle des représentations erronées, car elle a tendance à faire l'impasse sur l'identité spécifique de chaque type de document. D'autre part, en généralisant le discours sur le caractère « immatériel » de l'information et des documents, sur l'économie du « virtuel » etc., elle fait également l'impasse sur ce qui rend la gestion documentaire complexe, justement parce que, même dissocié d'un support physique manipulable, le document reste quelque chose de très profondément matériel.

### 3 Spécificité du document numérique

Plus donc, que le fait d'insister sur une des facettes caractérisant le document (son origine technologique), il est intéressant de se pencher sur les effets et les conséquences qu'entraîne cette « numérisation » de toute la production documentaire :

Le document numérique est **ouvert**. Une des caractéristiques du document « classique » est qu'on le fournit à partir du moment où il a été validé et est considéré comme achevé dans sa forme et dans son contenu. C'est toute l'essence du métier d'éditeur par exemple que de faire passer un projet (manuscrit d'auteur) de l'état de projet éditorial à l'état de produit. Cette notion de fixité du document est aussi le garant d'un certain partage « objectif » : tout le monde peut, à un instant T se référer à un même objet et le discuter. Dans le domaine professionnel, il existe des circuits internes de validation qui produisent le même effet. L'état d'inachèvement relatif qui est autorisé par les dispositifs techniques pose forcément un certain nombre de problèmes : gestion des versions, état du document à un instant T, circuits de validation. Elisabeth Eisenstein a livré, dans une analyse devenue classique (Eisenstein, 1990) l'idée que l'imprimé avait joué un rôle particulier dans l'essor de la pensée scientifique, parce que l'on passait du stade mouvant du manuscrit à une pratique de fixation et de standardisation. Cependant, la simple possibilité *technique* de l'imprimé ne fournissait pas, à elle seule, la garantie d'une mise à disposition de contenus toujours identiques. Durant le 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècle, le coût élevé de l'abonnement aux journaux, et surtout du portage depuis Paris vers les grandes villes de province amenait à une pratique systématique de réimpression. A partir d'un seul exemplaire acheminé, un imprimeur grenoblois ou avignonnais reproduisait pour une diffusion locale les exemplaires nécessaires à la communauté des lecteurs locaux. Ce faisant il arrivait, pour des raisons d'économie, que le journal soit réimprimé de manière plus compacte, sur un nombre de feuilles réduit. Ce qui signifie que deux lecteurs de la même feuille n'avaient pas exactement le même document sous les yeux.

Le document numérique est « **plastique** ». Un document numérique est finalement un fichier, qui a été produit dans un certain état, à partir d'outils déterminés (logiciels de traitement de texte, tableurs, applications métiers, outils de gestion de contenu). Mais il n'a pas une forme stable et peut apparaître sous des aspects très divers : tantôt en tant que fichier représenté par un nom, une extension, une icône dans l'*explorateur*... tantôt sous sa forme la plus aboutie du point de vue de son concepteur : la page sortie du dispositif d'impression, ou mieux, le volume sorti des mains du façonnier<sup>3</sup>, mais pourquoi pas aussi en tant qu'œuvre d'art, détournée par un créateur qui a choisi de mettre en valeur non pas l'apparence finale du document, mais le code binaire qui le compose, dans sa beauté abstraite<sup>4</sup>.

Le document numérique est **appareillé** au sens où sa lecture ne se fait plus avec la même autonomie que le document classique, mais doit passer par le truchement d'un dispositif technique. A ce titre, il intègre au sein d'une même entité (le fichier), son *contenu* et une série d'instructions techniques liées à son mode de construction. Là encore, on aura pu mesurer, dans un certain nombre de recherches effectuées ces dernières années (Boullier, 2004, Després, 2002), que cette part technique est également sémiotique, car l'appareillage logiciel qui sert à afficher le texte, à le consulter, « à naviguer » dedans contribue à construire du sens. Là où on peut considérer qu'il y a une différence avec la construction du sens fourni par l'appareillage papier dans le cas du livre par exemple, c'est qu'une part de la sémiotique à l'œuvre échappe au concepteur. Elle est pour partie induite par le système technique et vient donc délivrer des indications qui peuvent être polluantes ou même aller à rebours de l'intention éditoriale affichée au départ (Cotte, 2005).

Quoiqu'on dise de l'interopérabilité, qui est certainement plus réelle qu'elle ne l'était il y a 20 ans, on est encore loin d'une capacité à transférer et relire de manière totalement transparente tous les documents, sur toutes les plates-formes et avec tous les outils. Il existe, malgré la normalisation, une

---

<sup>3</sup> Sur le travail du façonnier, voir Perier, V.J., Quand le web se dessine à façon, les cms tout puissants ? Communication et Langages, n°146 , 2005

<sup>4</sup> Le collectif Jodi expose ainsi sur son site des extraits de fichiers informatiques colorisés sur fond noir, que chaque clic de souris transforme en un nouvel objet d'art. (cf [www.jodi.org](http://www.jodi.org))

concurrence entre les éditeurs, et même une « méta-concurrence » entre les éditeurs commerciaux comme un bloc d'un côté et la communauté des développeurs open source de l'autre. Cela peut aller de la légère altération de certains caractères, à l'obtention d'un fichier particulièrement illisible. Cela pose la question des formats d'échange, des paramétrages des outils de réception, alors même que les utilisateurs ne sont pas des informaticiens. Dans tous les cas, le document pensé au départ dans un état donné, risque d'être communiqué au lecteur dans un autre état, quand ce n'est pas dans un sale état...

Le document numérique est **automatisable**. Nous touchons là à l'essence même de la notion de document. Une partie des objets que nous consultons sur le web ou sur les intranets par exemple, sont le résultat d'un affichage temporaire d'éléments issus de bases de données. Un itinéraire obtenu sur le service mappy.fr, une recherche dans les « pages jaunes », une recherche dans Google n'existent comme documents que de manière éphémère, sauf si je décide de l'imprimer. Ce sont des produits du calcul qui peuvent être recalculés à chaque instant. On peut ainsi faire un « vrai-faux » journal automatique, comme le service de Google actualités, qui va chercher des éléments dans les pages des journaux en ligne, et les réaffiche sur son site. Ceci renforce la notion de variabilité dont nous avons déjà parlé en évoquant le côté « ouvert » du document numérique.

Le document numérique est un **auto-décrit**. Dans les systèmes documentaires traditionnels, qu'ils soient non informatisés ou gérés par des systèmes de première génération (bases de données bibliographiques) on distingue bien le document physique d'un côté, et sa fiche descriptive de l'autre, un élément de collection étant donné par la co-présence de nombreuses fiches descriptives. Même dans la GED classique, le document est déjà numérique, mais accessible seulement sous forme image, c'est-à-dire séparément de son descriptif logique. Le document numérique actuel a ceci de particulier qu'il intègre directement, à partir de sa structure (balises XML) ou de l'intégration directe de méta-données, sa propre description. Ce qui soulève plusieurs questions : qui inscrit ces méta-données : l'auteur, un administrateur de système (gestion de contenu, portail, système de KM ?), un professionnel de l'information ? A partir de quel référentiel : nomenclatures, listes, thesaurus ? Cela le rend-t-il, du point de vue de la recherche, totalement exploitable par des automates comme par exemple les moteurs de recherche ?

Le document numérique n'est pas **pérenne**. Pour les différentes raisons que nous venons d'évoquer, son ouverture, sa plasticité, son automaticité, le document numérique pose des problèmes quant à sa pérennité. Ces problèmes sont de deux types : conceptuels et techniques. Sur le plan conceptuel, cela revient à se demander ce qu'il faut conserver : quelle version, autrement dit quel « état » du document ? La consultation des manuscrits de Flaubert ou de Proust est une mine pour le chercheur en sciences littéraires. Qui pourra retracer la genèse des écrits contemporains ? L'autre aspect est technique : relire aujourd'hui un document du 18<sup>e</sup> siècle suppose une certaine habitude de la mise en page et des tournures employées, mais ne nécessite pas un appareillage spécial. Relire un fichier wordperfect ou dbase 2 des années 1970 est impossible. Pour une bonne raison, c'est que les machines permettant de relire les supports n'existent plus et les logiciels permettant de les ouvrir non plus. Nous savons, avec certitude, qu'il n'y a pas de format pérenne ni de support pérenne pour la conservation des documents, ce qui suppose une politique de reprise régulière et de transfert périodique des collections sur le support technologiquement en vigueur. Or, les opérations de migration se font toujours avec une certaine dose de risque quant à la quantité ou à la qualité des données transférées. La question du coût se pose aussi à chaque transfert. Le problème de la mémoire sociale et du choix de la nature et de la quantité des documents à conserver est donc posé avec une acuité accrue, notamment à travers la question de l'archivage électronique.

Le document numérique est **infiniment reproductible**, à coût marginal quasiment nul. Il n'y a rien de plus facile que de reproduire à l'identique un document numérique, et cela ne coûte presque rien. Les conséquences juridiques et économiques n'ont évidemment pas besoin d'être soulignées, il suffit de penser à l'industrie du disque ou du film face au Mp3 ou au Div-X. Mais au-delà même de la question des droits d'auteur et de la propriété intellectuelle, la question de « l'autorité » se pose. *Auctor, auctoritas*, les mots auteur et autorité ont la même racine. L'origine d'un document témoigne de son poids légal certes, mais aussi intellectuel et moral. Or, à force d'être reproduit, copié/collé, restauré, un document numérique finit par être un document sans père ni mère : comment alors juger de la validité de son contenu ? On finit ainsi par retrouver des bribes de documents répétés un nombre incalculable

de fois, sans que la question de la validité de la source soit posée, alors même que l'enquête sur les origines est très difficile. Quand on analyse ce phénomène, on peut d'ailleurs se demander où est la « société de l'information » : n'y a-t-il pas plus répétition du même que production d'une information réellement nouvelle ?

Tous ces caractères, et il y en aurait sans doute d'autres à analyser sont valables pour le document en général, mais aussi en ce qui concerne la manipulation documentaire dans le cadre des activités professionnelles. Le document dans le milieu de travail subit également ces métamorphoses. Il y a là un autre phénomène qui nous paraît important à souligner : l'extraordinaire élargissement que les processus de numérisation procurent à la notion même de document.

Traditionnellement, on considère le document comme un tout achevé, à l'issue d'un processus de production et de validation. Les éditeurs définissent cette validation finale comme le « bon à tirer », le passage à l'état imprimé révélant l'arrivée à un stade final, même si ce « final » peut être lui-même provisoire, car un document peut toujours faire l'objet d'une réédition, d'une reprise. Cela signifie que toute une série d'objets, dans leurs états successifs, ne sont pas encore considérés comme des documents, tant qu'ils ne sont pas « publiés ». Or, dans le cadre des outils de travail actuels, portails d'entreprises, intranets, outils de gestion de contenu, blogues, et autres, le processus de publication est rendu plus aisé, plus immédiat, plus général. Le seul exemple de la messagerie est éclairant à ce propos. Nombre d'échanges qui, il y a peu encore se faisaient sur le mode oral, en direct ou par téléphone deviennent des écrits. Un mail peut donc être appelé à perdurer comme document parce qu'il contiendra une information particulière sur un dossier en cours. La question se pose alors de sa conservation, de sa localisation. Un « OK » griffonné par une personne ayant un statut de valideur sur une note qui lui est soumise peut devenir un document dans le cadre d'un workflow qui conserve toutes les étapes d'un processus décisionnel, etc.

Ainsi la vieille question documentaire, à commencer par celle, fondatrice : « Qu'est-ce qu'un document », se trouve posée à une échelle considérablement élargie et surtout de façon collective, car ces questions ne trouvent des réponses qu'en articulant des niveaux très différents : méthodologique, organisationnel, technique, sémiotique, et donc en agrégeant des savoirs et de savoir-faire qui émanent des différentes communautés concernées : documentalistes, organisateurs, informaticiens, producteurs. Les réponses ne sont donc ni simples, ni uniques, ni unilatérales ; elles devront puiser à la fois dans des règles générales – en essayant de ne pas redécouvrir des pans entiers de domaines déjà longuement explorés par le passé – et dans des expériences pragmatiques adaptées à chaque terrain et à chaque situation particulière.

## 4 Conclusion

Si le terme information a longtemps paru suffisamment général pour qualifier globalement ce qui circule aujourd'hui via les réseaux, l'étude attentive des formes concrètes que prend cette information demande une qualification plus précise des objets au travers desquels elle se matérialise. La naissance du concept de document numérique répond certainement à ce besoin de mieux cerner les caractéristiques de ces nouveaux artefacts que sont les *textes de réseau*. Mais convoquer le document, même doté de nouveaux attributs, s'est aussi ramener en pleine lumière toutes les problématiques liées à la question documentaire. Problématiques qui se trouvent de fait renforcées par les questions spécifiques que pose la numérisation.

Cependant, le fait même que le document numérique soit à la fois et un document et autre chose est très certainement une chance, car ses qualités propres permettent de changer de regard, y compris sur le document au sens le plus traditionnel de terme. Il réussit ainsi à réunir autour de lui une communauté bien plus large que celle qui se penchait jusqu'à présent sur son homonyme.

## 5 Bibliographie

BOULLIER, D. et al. [2004] L'outre-lecture : Manipuler, (s')appropriier, interpréter le Web, Paris : Editions de la BPI-Centre Pompidou, (Etudes et recherches).

COTTE D., DESPRES-LONNET, M. [2003] Signes et sens à l'ère du numérique, *Actes du colloque H2PTM'03*.

- COTTE D., DESPRES-LONNET, M. [2004] Le document numérique comme Lego®, ou la dialectique peut-elle casser des briques ?, *Revue I3- Information, interaction, intelligence*.
- COTTE, D., DESPRES-LONNET, M. [2005] La machine éditrice, impacts de la composante technique dans la dissémination des pratiques éditoriales, *Colloque Figures de l'éditeur*, Paris 13, Mai 2005.
- DESPRES-LONNET et al. [2002], Le couple dispositif/pratique dans les échanges inter-personnes in LE MAREC J. et al., Lire, écrire, récrire, objets, signes et pratiques des médias informatisés, Paris : BPI Editions (Etudes et recherches).
- DAVALLON J. et al., [2002] *L'usage dans le texte : les « traces d'usage » du site Gallica*, in LE MAREC J. et al., Lire, écrire, récrire, objets, signes et pratiques des médias informatisés, Paris : BPI Editions (Etudes et recherches).
- De KERKOVE, D. [2000] *L'intelligence des réseaux*, Paris : Editions Odile Jacob.
- EISENSTEIN, E. [1991] *La révolution de l'imprimé dans l'Europe des premiers temps modernes*, Paris : La Découverte.
- FLICHY, P. *L'imaginaire d'Internet*, Paris : La Découverte, 2001.
- GOLDFARB, Charles F. [1997] SGML the reason why and the first published hint, *Journal of the American Society for information Science*, vol 48, n°7.
- HARRIS, R. [1996] *La sémiologie de l'écriture*, Paris : Editions du CNRS (Langage).
- HART, M.S. [1992] History and philosophy of project Gutenberg (consultable sur le site du projet Gutenberg : <http://www.gutenberg.org/about/history>)
- JEANNERET Y., LABELLE S. [2004], « Le texte de réseau comme méta-forme », réseau thématique « Médiation des savoirs, des langues et des cultures », Thessalonique, 3 Avril 2004.
- LE MAREC J., et al. [2002] *Lire, écrire, récrire, Objets, signes et pratiques des médias informatisés*, Paris : Paris : Editions de la BPI-Centre Pompidou (Etudes et recherches)
- MOUREN R. [2004] Durée de vie du document : réalité et rêve de Gutenberg à nos jours, *Actes du colloque EBSI-ENSSIB, Le numérique : impact sur le cycle de vie du document*, Montréal.
- MUSSO, P. [2003] *Critique des réseaux*, Paris : PUF.
- PEDAQUE, R.-T. [2004] Document et texte, permanence et transformations, *Document de travail* (consultable sur le site du RTP : <http://rtp-doc.enssib.fr>).
- PERIER, V.-J., [2001] Média imprimé et média informatisé : le leurre de la complémentarité, *Communication & langages*, n°129.
- PERIER, V.-J. [2005] Quand le web se dessine « à façon » : Les CMS tout puissants ? *Communication & Langages*, n° 146.
- SALAUN, J-M., [2004] Chronique inachevée d'une réflexion collective sur le document, *Communication & langages*, n°140.
- SGML USER'S GROUP [1990] A brief history of the development of SGML.
- SOUCHIER, E. [1998] L'image du texte : pour une théorie de l'énonciation éditoriale, *Les cahiers de médiologie*, n°6, pp.137-145.